



Conseil de développement

Qualité de l'eau Pays de Brocéliande

Enquête auprès de la population

2023

Table des matières

Contexte.....	3
1. Objectifs	4
2. Les premiers résultats	4
2.1. Les constats	5
2.2. Des inquiétudes exprimées : Une eau potable mais des substances s’y trouvent parfois en faible concentration.....	7
2.3. Les connaissances pour rendre l’eau potable.....	7
2.4. Que proposent les usagers pour améliorer la qualité de l’eau	8
2.5. Actions individuelles en faveur de la qualité de l’eau.....	9
3. Remarques et suggestions des questionnés.....	9
4. Actions suggérées suite à cette enquête	10
5. Nos préconisations d’actions à mener.....	11
5.1. Des actions de communication.....	11
5.2. Des actions d’accompagnement et de sensibilisation auprès des habitants du territoire – Pour diminuer les pesticides et produits dangereux.....	11
5.3. Des actions locales pouvant être initiées par les collectivités territoriales.....	11
Remerciements	13

Contexte

Fin juin 2021, le Conseil de développement du Pays de Brocéliande organise une soirée publique de prospective pour le territoire. Plus de 50 personnes y participent. A la suite de cette consultation citoyenne, puis de la première rencontre des volontaires du Conseil de développement renouvelé, il met en place à la mi-septembre des commissions pour traiter des thématiques de travail souhaitées.

La commission « Eau, Agriculture, Alimentation, Biodiversité », composée de 14 personnes issues des trois Communautés de communes qui composent le Pays, a décidé en novembre 2021 de travailler sur la qualité de l'eau.

Afin d'acquérir une bonne connaissance du sujet, la commission a souhaité **s'informer et se former** auprès d'experts dans ce domaine, à savoir :

- ✚ En janvier 2021, une présentation a été faite par deux experts de la structure « **Eaux et Vilaine** » sur la qualité des eaux au niveau du Pays de Brocéliande
- ✚ En mars 2021, une présentation a été réalisée par une technicienne de l'association « **Eaux et Rivières** ».

Par ailleurs les membres de la commission se sont informés :

- ✚ Sur les actions prises dans les EPCI du Pays (Brocéliande Communauté, Montfort-Communauté et Communauté de communes Saint-Méen-Montauban)
- ✚ Au travers de nombreux articles de presse
- ✚ Sur les travaux du CESER (Conseil Économique, Social et Environnemental Régional de Bretagne)

L'ensemble de ces sources d'information et de prospection a permis à la commission d'élargir son regard, d'approfondir ses connaissances sur le sujet et d'aboutir à une décision de travail collectif sur le sujet de la qualité de l'eau en commençant par une consultation de la population.

En juillet 2022, la commission décide de préparer un questionnaire pour réaliser une enquête. Une lettre de mission est élaborée par la commission. Elle définit l'horizon et les objectifs de travail que se donnent ses membres pour répondre, au moins en partie, aux enjeux et questionnements liés à la thématique, pour le territoire. Elle sera remise au Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande en septembre. Une chronologie des travaux et l'organisation de cette enquête y sont mentionnés.

L'enquête va se dérouler de la mi-décembre 2022 au 15 mars 2023. Hormis quelques difficultés, les citoyens qui avaient les moyens informatiques ont pu répondre, en ligne, aux neuf questions qui leur étaient posées. Les communes ont été sollicitées pour relayer sur leur site ou dans leur bulletin d'informations, le lien pour y répondre. Un affichage a également été effectué avec un QR code qui permettait un lien et un accès direct au questionnaire. Plusieurs membres de la commission sont allés aussi directement au contact de la population pour faire remplir de nombreuses enquêtes (dans les halls de supermarchés, les gares, des bars, sur les marchés...etc.). Cette action a permis de rencontrer toutes les couches de la population et notamment ceux qui n'avaient pas les moyens de répondre par l'informatique ou avec le portable.

L'enquête close le 15 mars a permis de récolter **704 réponses**.

1. Objectifs

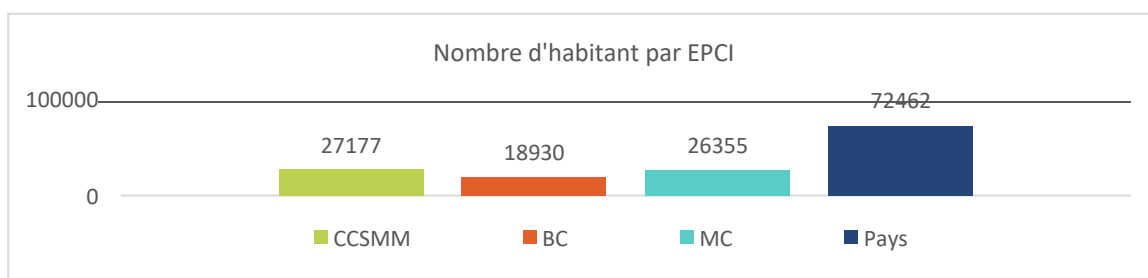
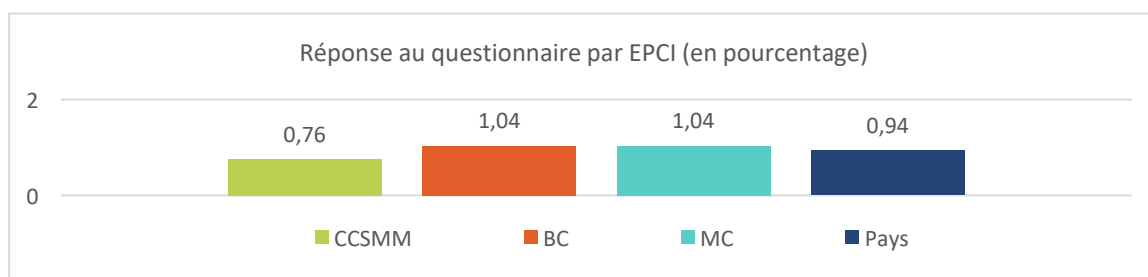
Le sujet de l'eau est devenu très important, voire essentiel.

- ➔ La commission voulait **consulter les habitants** du Pays de Brocéliande afin de **mesurer leur sensibilité aux problématiques sur l'eau, leurs connaissances sur sa qualité et les actions menées** par les pouvoirs publics, ainsi que leur adaptation.
- ➔ **Recueillir toutes ces informations et connaître leur avis** étaient importants pour les membres de la commission, un préalable à toute action et **une source d'information intéressante à transmettre aux élus** des EPCI et du Pays.
- ➔ Ce type de démarche et de processus répond fondamentalement aux objectifs et au rôle que la loi Nôtre attribue aux Conseils de développement !
 - **Être l'oreille et le porte-voix de la population locale**
 - **Mesurer des enjeux d'un territoire et les porter auprès des élus**
 - Pour **agir en complémentarité**, au service d'un développement durable local concerté et ajusté

2. Les premiers résultats

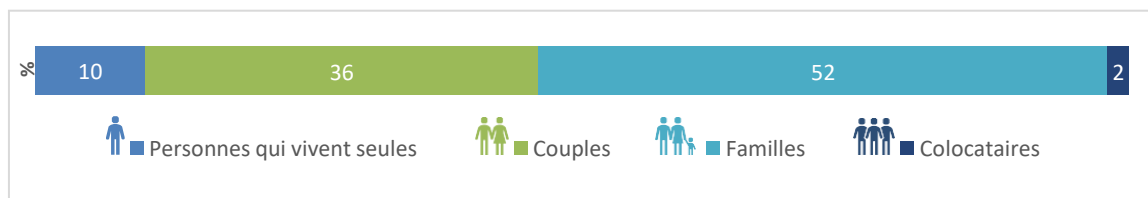
Tout d'abord la commission est plutôt satisfaite du nombre de réponses qui se répartissent ainsi :

- ✚ 0,76% de la population de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban (27 177 habitants environ)
 - ✚ 1,04% de Brocéliande Communauté (18 930 habitants environ)
 - ✚ 1,04% de Monfort Communauté (26 355 habitants environ)
- En résumé, 0,94% de la population du Pays a répondu.



Hormis quelques communes où les réponses des usagers sont insuffisantes, les autres trouvent une représentation tout à fait convenable. Les femmes ont répondu à 60% et les tranches d'âges sont bien représentées (8,5% pour les moins de 30 ans, 46% pour les 30 à 50 ans et 45% pour les plus de 50 ans).

Les personnes qui vivent seules représentent 10% des réponses, les couples 36%, les familles 52% et les colocataires 2%.



2.1. Les constats

- **80 %** des personnes interrogées boivent l'eau du robinet, exclusivement (**54%**) ou avec de l'eau en bouteille (**27%**).

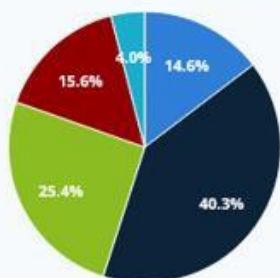


Les raisons de leur choix :

- Parce qu'elle est potable (**53%**),
- Pour des raisons écologiques (**45%**),
- Par habitude (**32%**),
- Pour le prix (**29%**).

Question 3 : Comment jugez-vous la qualité de l'eau du robinet ?

[Chart options »](#)



Très satisfaisante	103
Bonne	284
Assez bonne	179
Mauvaise	110
Très mauvaise	28

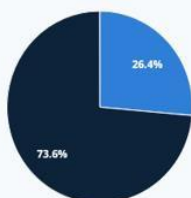
80% jugent la qualité de l'eau d'assez bonne à très bonne.

64% ne connaissent pas les actions menées pour rendre l'eau potable.

73% estiment qu'ils ne sont pas suffisamment informés sur la qualité de l'eau.

Question 4 : Vous estimez-vous suffisamment informé sur la qualité de l'eau ?

[Chart options »](#)

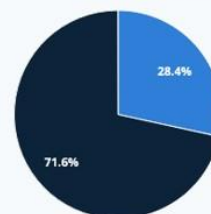


Oui	186
Non	518

71% des personnes interrogées ne connaissent pas le prix payé au m³.

Question 5 : Connaissez-vous le prix du m³ de l'eau du robinet ?

[Chart options »](#)



Oui	200
Non	504

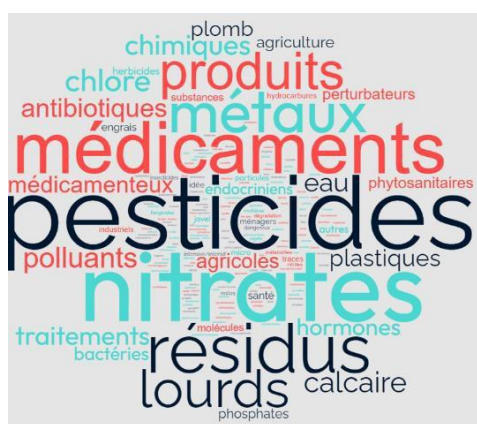
Parmi les affirmations, il faut noter :

- ✚ 70% savent qui assure la gestion de leur eau,
- ✚ 52% agissent chez eux avec des actions en faveur de la qualité de l'eau.

2.2. Des inquiétudes exprimées : Une eau potable mais des substances s'y trouvent parfois en faible concentration

Etant donné que les enquêtés s'estiment majoritairement insuffisamment informés sur la qualité de l'eau qu'ils consomment, cette question ouverte donne lieu à beaucoup de commentaires.

Les personnes interrogées dans la rue ou sur le quai ont des difficultés pour des réponses rapides, elles ont parfois lu des articles de presse, elles ont entendu des médias, elles ont observé les actions de l'entourage. Les personnes qui ont répondu par informatique sont souvent majoritairement plus informées sur les noms de produits.



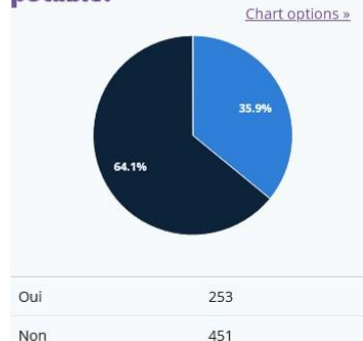
Inquiétudes de la population

En raison de la présence tolérée de substances dangereuses liées à l'agriculture, la chimie, les médicaments...

2.3. Les connaissances pour rendre l'eau potable

Les questionnés n'ont pas majoritairement les réponses. Ce sujet n'est pas assez connu de la population, les fournisseurs d'eau potable ne donnent sans doute pas assez d'informations sur le sujet.

Question 8 : Connaissez-vous les actions menées pour rendre l'eau du robinet potable?



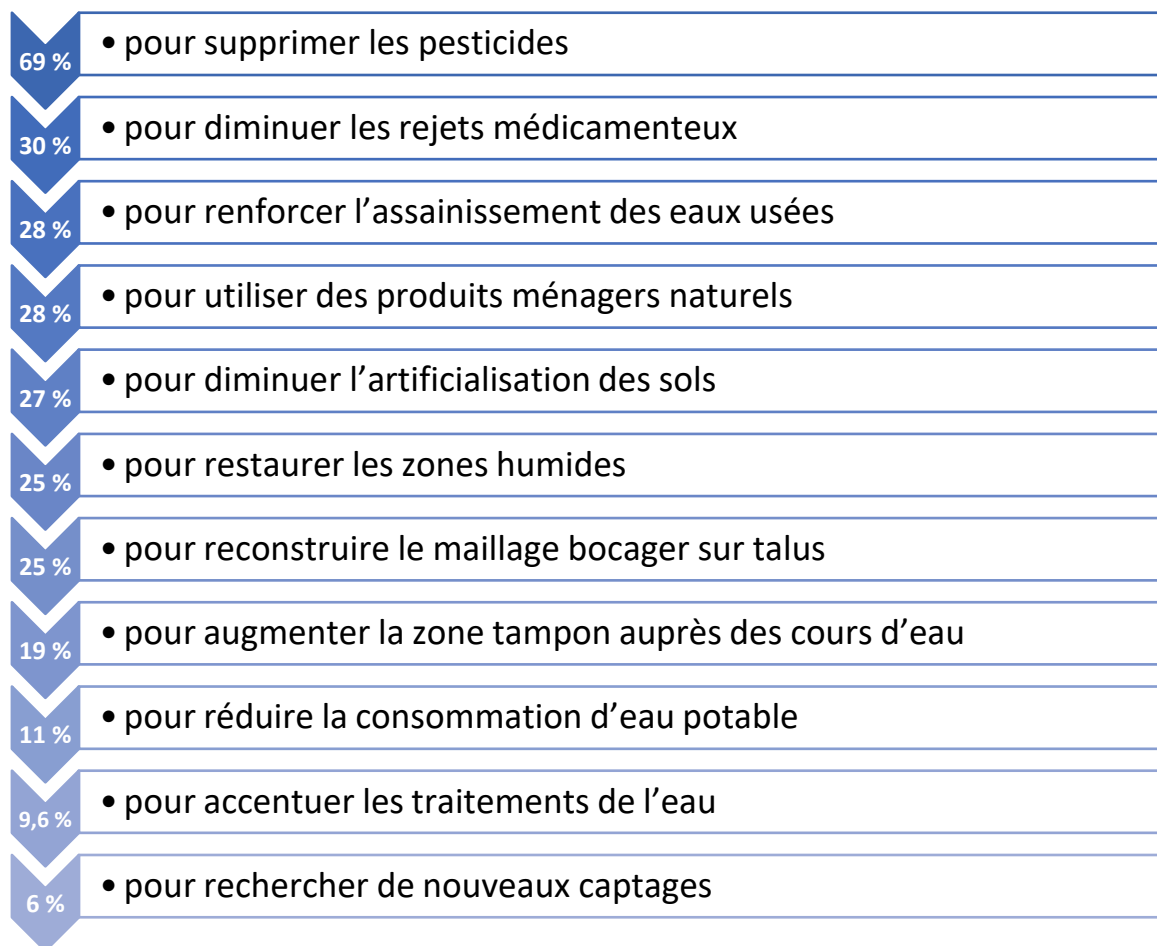
Ce qui ressort de cette question :

- La filtration car les usagers la font parfois chez eux,
- L'épuration,
- Les traitements (mais sans les connaître),
- Les stations de filtration, de décantation,
- Le chlore.

Et puis arrive beaucoup de mots comme : **le charbon, les produits chimiques, les agriculteurs, bactéries, désinfection, ... etc.**

2.4. Que proposent les usagers pour améliorer la qualité de l'eau

Cette question ouverte sur un nombre de réponses fermées a donné lieu à des réactions des enquêtés qui voulaient mettre souvent toutes les réponses. Les réponses étaient limitées à un choix de 3.

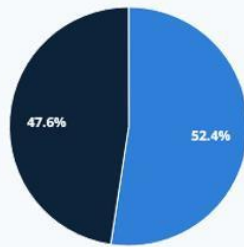


2.5. Actions individuelles en faveur de la qualité de l'eau

Parmi les 52% qui ont répondu faire quelque chose en faveur de la qualité de l'eau il faut noter :

Question 10 : A titre personnel, menez-vous des actions particulières en faveur de la qualité de l'eau ?

[Chart options »](#)



Oui 369

Non 335

- ✚ L'utilisation de **produits ménagers naturels** et fabriqués par eux-mêmes. Ces personnes sont convaincues que les produits industriels sont nocifs pour eux et pour la qualité de l'eau et en plus qu'ils n'apportent pas les promesses d'un nettoyage miracle.
- ✚ Mise en place de **réserves d'eau de pluie** pour une utilisation très variée (arrosage, lavage, consommation après filtrage, ...).
- ✚ Les **produits bios** pour la consommation, les soins et les traitements utilisés...
- ✚ Pour les toilettes, nombreux sont ceux qui utilisent l'eau de pluie ou toilettes sèches et parfois station de traitement autonome.
- ✚ Action pour la nature en reconstruisant **des haies bocagères**, en **jardinage au naturel**.
- ✚ Moins de **produits médicamenteux** pour les personnes implique moins de rejets dans les eaux.
- ✚ Une **diminution de la consommation de l'eau potable** avec des mesures simples anti gaspi (l'eau de lavage peut servir ..., l'eau de toilette peut servir..., l'eau de cuisson peut servir ...).

3. Remarques et suggestions des questionnés

Il est important de relever les remarques et les suggestions qui se retrouvent plusieurs fois dans les expressions libres des questionnés.

- ✚ La **réduction de la consommation d'eau potable et le gaspillage** ressortent nettement
 - Achat d'équipements de récupération d'eau de pluie
 - Entretien des réseaux
- ✚ Donner aux usagers les **bonnes informations** sur la situation réelle
- ✚ Le respect pour l'utilisation de l'eau par tous
- ✚ Changer nos **méthodes de consommation**, privilégier l'eau potable pour l'alimentation humaine
 - Arrêter les arrosages pour l'agriculture qui en plus pollue avec les traitements
 - Différencier dans les maisons l'eau pour la consommation et l'eau pour les autres usages
- ✚ **Arrêter les pesticides**
- ✚ **Aider les maraichers et les agriculteurs qui travaillent en bio**

- ✚ **Agir pour des constructions nouvelles**
 - Cuve de récupération d'eau pluviale
 - Système de différenciation pour les eaux
 - Economiseurs sur tous les points d'eau
- ✚ **L'eau est une ressource précieuse**, il faut mettre des actions contraignantes pour son utilisation mais aussi la rendre toujours potable (le goût, l'attention au calcaire dans certains secteurs est beaucoup exprimée)
- ✚ Demandes de **conseils et d'aides financières** pour mettre en place des installations économiques pour une consommation réduite d'eau potable,
- ✚ **Agir sur les secteurs agricoles et industriels** qui utilisent en quantité importante de l'eau de consommation (arrêt des forages qui puisent l'eau des nappes naturelles, arrêts des arrosages pour des cultures non alimentaires, ...)

4. Actions suggérées suite à cette enquête

Cette enquête qui montre une méconnaissance de la situation mais aussi une confiance dans les gestionnaires n'enlève pas pour autant de nombreuses inquiétudes et exprime une très forte demande d'informations.

L'enquête du SAGE et les réunions de travail qui ont suivi donnent un certain nombre de prérogatives pour le futur SAGE. Nous y retrouvons un certain nombre d'éléments que notre enquête, beaucoup plus simple, auprès de citoyens du Pays de Brocéliande fait ressortir.

- ✚ Une méconnaissance de ce qui se passe sur la qualité des eaux, sur leur provenance et sur leurs traitements. Les communications des gestionnaires sont incomplètes et toujours rassurantes. Elles ne participent pas à la sensibilisation des usagers. Une minorité s'intéresse au sujet.
- ✚ Pour apporter des informations, les responsables locaux pourraient être invités à mettre en place des temps d'informations vers les usagers mais aussi dans les écoles car les jeunes apporteront des réactions dans la famille. (*Voir les propositions de préconisations ci-après*)
- ✚ L'utilisation de produits nocifs pour l'eau n'est pas du ressort des élus locaux, toutefois des mesures et des aides peuvent être mises en place pour encourager et accompagner l'agriculture à réduire les pesticides.
- ✚ Notre pays pourrait aussi se doter d'un contrôle indépendant sur l'eau potable et l'utilisation agricole et industrielle de cette eau.

5. Nos préconisations d'actions à mener

Ci-dessous nos pistes d'actions « réalisables » au niveau local, fortement inspirées des commentaires, remarques et verbatims enregistrés durant l'enquête.

5.1. Des actions de communication

- Informer sur les problématiques de l'eau (qualité et quantités) dans les écoles, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires dans les écoles primaires), dans les clubs sportifs et associations de la commune..., par l'organisation de réunions publiques.
- Fournir les résultats détaillés des analyses d'eau avec la liste de toutes les substances recherchées et leur teneur dans l'eau du robinet.
- Editer un « *Feuilleton* » sur l'eau dans le bulletin communal (1 épisode avec une thématique différente à chaque bulletin).

5.2. Des actions d'accompagnement et de sensibilisation auprès des habitants du territoire – Pour diminuer les pesticides et produits dangereux

- Monter des ateliers via la médiathèque ou la mairie et/ ou des associations locales sur les produits ménagers vertueux pour apprendre à les fabriquer soi-même.
- Inciter à l'utilisation de produits ménagers naturels et le faire dans les mairies.
- Sensibiliser et accompagner des agriculteurs, entreprises et particuliers (via un service civique par exemple), pour initier aux bonnes pratiques permettant d'améliorer la qualité de l'eau et l'économiser
- Sensibiliser et accompagner de la même manière, les services municipaux (si cela n'a pas été déjà fait), en adaptant, bien sûr, à leur travail et à sa destination - Former des employés sur la gestion des haies et des espaces verts communaux.
- Répondre aux objectifs de la loi EGALIM en réalisant les quotas de produits Bios (20%) à intégrer dans les repas des cantines et en restauration collective. Démarche concrète de changement et d'exemplarité, levier de transformation au sein des familles et de la population, passant par la pratique des enfants.

5.3. Des actions locales pouvant être initiées par les collectivités territoriales

Montrer l'exemple et le faire savoir

- Réduire la consommation d'eau et lutter contre le gaspillage dans les espaces publics avec un objectif affiché. Associer cette démarche à l'édition régulière des résultats via l'affichage sur les tableaux numériques lumineux publics et la publication des économies en litre tous les trois mois dans le journal communal...

- Mettre en place des réserves communales d'eau de pluie et proposer des dispositifs de stockage à prix réduit (achats groupés) à destination des habitants.
- Encourager et soutenir le jardinage n'utilisant pas de produits nocifs pour la terre et l'eau.
- Contribuer au développement d'une agriculture respectueuse de la terre et de l'environnement, en particulier la bio - en soutenant la consommation de produits alimentaires vertueux et/ou issus de producteurs locaux répondant à ces exigences.
- Inciter chaque propriétaire foncier à participer à ces démarches citées ci-dessus puis à proposer à la population, y compris les enfants des écoles, des visites de réalisations en cours ou terminées.
- Organiser un appel à la réalisation d'initiatives concrètes avec un prix à la clé.
- Distribuer des cendriers de poche lors des manifestations sur la commune (éviter les mégots à terre) et multiplier des petites actions simples qui évitent la pollution de la terre et de l'eau.

Des actions ou décisions possibles au niveau communal ou intercommunal

- Protéger et restaurer les zones humides.
- Travailler au maintien et à la restauration des haies.
- Travailler à l'arrêt de l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols.
- Anticiper la loi autour du ZAN (*Zéro Artificialisation Nette*) dès aujourd'hui : prioriser les trottoirs et les chemins piétonniers naturels, les parkings enherbés, conserver les arbres en place lors des travaux d'aménagements.

Remerciements

Nous remercions vivement les habitants du Pays de Brocéliande qui ont accepté de prendre un peu de temps pour répondre à ce questionnaire.

Nous remercions également les communes, les communautés de communes et le Syndicat mixte du Pays de Brocéliande qui ont bien voulu insérer sur leur site ou sur leur bulletin de communication l'annonce de notre enquête

Nous aurions pu recueillir encore plus de réponses grâce à une meilleure et plus large communication sur tous ces espaces disponibles et à une plus grande disponibilité des bénévoles du Conseil de développement. Toutefois les résultats en termes de nombre de personnes enquêtées sont assez bons, comparativement à d'autres enquêtes, d'autant que celle-ci a été réalisée entièrement par des bénévoles !

Cette enquête et celle du SAGE ont tout intérêt à être croisées car leurs résultats peuvent à la fois se compléter, corroborer des intuitions et nouvelles orientations souhaitables et nécessaires pour l'avenir de la qualité et de la quantité d'eau disponible pour les habitants du Pays et du département.

Nous restons disponibles et disposés pour présenter les résultats de cette enquête auprès de la population et des élus (un diaporama de présentation dynamique des résultats est disponible, ainsi qu'un article et une synthèse), dans un but d'échanges et d'actions concertés pour améliorer cette situation préoccupante autour de la disponibilité d'une eau potable de qualité pour tous les habitants.

Les membres de la commission « Eau-Agriculture-Alimentation-Biodiversité » - EAAB - du Conseil de développement du Pays de Brocéliande.

Syndicat mixte du Pays de Brocéliande

Conseil de développement

Manoir de la Ville Cotterel - 48 rue de St Malo

35360 Montauban-de-Bretagne

Tel : 02 99 06 32 45

conseil.developpement@pays-broceliande.bzh

<https://pays-broceliande.bzh/connaitre/le-conseil-de-developpement/>